



## TVA applicable sur articles d'occasion

Par **franc**, le **09/01/2014** à **23:17**

Bonjour.

Ma compagne a fait monter 2 pneumatiques d'occasion sur sa voiture par un spécialiste du pneu.

Sa facture est établi comme suit :

-2 pneus à PU HT 25.42€ 50.84€

-M.O comprise soit 20.00€ HT

Total HT 70.84€ TVA 20% 14.16€ TTC 86€

Question : est-il normal d'appliquer ce taux de TVA sur ce matériel d'occasion ?

De plus, je ne sais pas interpréter main-d'oeuvre comprise sur cette facture. Pour moi main d'oeuvre comprise veut dire incluse dans le prix de l'article.

Cette facture est elle conforme ?

Merci pour vos informations et conseils.